

APPEL DE PROPOSITIONS

Le 25 mai 2020

Rapport sur les occasions d'affaires
pour le secteur de l'éducation
postsecondaire des communautés
francophones en situation minoritaire
au Canada

Pays ciblé : **Mexique**

Date de fermeture : **10 juin 2020**
17 h, heure de l'Est (Ottawa)

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Contexte	4
3. Objectifs.....	4
4. Contenu de la proposition.....	5
5. Critères d'évaluation.....	5
6. Échéancier prévu.....	6
7. Date limite de soumission	7

1. Introduction

Le présent appel de propositions est une initiative de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) dans son travail de positionnement et de promotion à l'international des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne.

Créée le 1^{er} avril 2015 à la suite de la fusion de l'Association des universités de la francophonie canadienne et du Consortium national de formation en santé, l'ACUFC regroupe 22 établissements d'enseignement postsecondaire, francophones ou bilingues, situés dans 8 provinces du Canada.

L'ACUFC a pour mission de permettre un accès accru à l'éducation postsecondaire en français de qualité dans les communautés francophones en situation minoritaire. Les collèges et universités membres de l'ACUFC contribuent au rayonnement et à la vitalité des communautés francophones. L'ACUFC représente les intérêts communs de ses membres, auprès du gouvernement fédéral notamment et d'autres parties prenantes, et assure leur visibilité, tant au Canada qu'à l'international.

Les collèges et universités suivants sont membres de l'ACUFC :

- Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta ;
- Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick ;
- Collège de l'Île ;
- Collège Boréal ;
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick ;
- Collège Éducacentre ;
- Collège Mathieu ;
- Collège militaire royal du Canada ;
- Collège universitaire dominicain ;
- Collège universitaire Glendon de l'Université York ;
- La Cité universitaire francophone de l'Université de Regina ;
- La Cité – Le collège d'arts appliqués et de technologie ;
- Université d'Ottawa ;
- Université de Hearst ;
- Université de Moncton ;
- Université de l'Ontario français ;
- Université de Saint-Boniface ;
- Université de Sudbury ;
- Université Laurentienne ;
- Université Saint-Paul ;
- Université Sainte-Anne ;
- Université Simon Fraser, Bureau des affaires francophones et francophiles.

Veillez visiter le site Web de l'ACUFC pour de plus amples informations : www.acufc.ca

2. Contexte

En termes d'éducation internationale, l'ACUFC a pour mandat de positionner et promouvoir les 22 établissements d'enseignement postsecondaire membres dans différents pays cibles afin de développer des collaborations fructueuses dans divers domaines ainsi que d'apporter un support aux collèges et aux universités membres dans leurs activités à l'internationale.

L'ACUFC s'est dotée d'une stratégie d'expansion internationale, pour la période 2020-2025, qui vise à appuyer la croissance et le développement de ses membres sur les marchés internationaux de l'éducation. Cette stratégie quinquennale, basée sur l'offre de services de ses membres, permet :

- i. D'enrichir la formation postsecondaire grâce à un échange d'expériences et de savoirs entre les Canadiens et les étudiants et chercheurs de toutes origines ;
- ii. D'assurer le renouvellement des effectifs ainsi que la vitalité des communautés francophones canadiennes ;
- iii. De contribuer à l'internationalisation de leurs campus et de leurs communautés ;
- iv. De favoriser l'élargissement de l'offre de services sur les marchés internationaux.

Les collèges et les universités membres de l'ACUFC sont présents sur les marchés de l'éducation internationale. Les principaux marchés ciblés sont des pays francophones (ou francophiles), dont la France, les pays du Maghreb et ceux d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Les membres établissent également des liens avec des pays non francophones, mais dont une partie de la population est francophile et veut apprendre le français ou perfectionner cette langue (les pays d'Amérique latine, notamment).

Cependant, pour plusieurs, leur présence est limitée en raison d'un manque de ressources humaines et financières. À cette situation doivent maintenant s'ajouter tous les nombreux défis causés par le contexte d'incertitude lié à la COVID19.

Avec sa Stratégie d'expansion internationale 2020-2025, « l'ACUFC assure un rôle plus grand de représentation dans les lieux où il est important de faire connaître et reconnaître la présence de la formation postsecondaire en français, et ce, auprès d'instances œuvrant à l'international, tant au Canada que dans l'ensemble de la francophonie mondiale. Il apparaît nécessaire d'élargir et d'approfondir les marchés existants et d'agir auprès de décideurs d'influence en misant sur la qualité de nos établissements membres. À cet effet, il est prévu de poursuivre les efforts de collaboration et de partage avec les membres afin de favoriser le développement de leurs capacités à présenter leur offre à l'étranger ».

Dans ce contexte, l'ACUFC recherche une firme ou une personne spécialiste pour accroître son intelligence de marché dans le secteur de l'éducation internationale au **Mexique**. Le mandat proposé servira de cadre de référence pour le déploiement d'une campagne numérique de promotion et de positionnement de l'offre de service des membres de l'ACUFC.

3. Mandat

Plus spécifiquement, la firme ou la personne spécialiste aura comme mandat de :

1. Analyser sommairement les marchés potentiels de l'éducation internationale pour les établissements membres de l'ACUFC ;
2. Répertorier, pour l'ACUFC et ses membres, les occasions d'affaires et/ou les opportunités de collaboration les plus prometteuses en matière d'éducation internationale. Le rapport devra inclure les éléments suivants :
 - Le secteur d'activités (p. ex. : mobilité étudiante, mobilité enseignante, partenariats d'enseignement et de recherche, recrutements étudiants internationaux, coopération internationale)
 - Les régions/villes visées
 - La clientèle cible
 - Les partenaires potentiels

4. Contenu de la proposition

La proposition devra comprendre les renseignements suivants :

- Une description de la compréhension du mandat ;
- Un plan de travail détaillé qui inclura les principales étapes nécessaires à la réalisation du mandat de l'appel d'offres ;
- Un calendrier de production — échéancier de réalisation ;
- Une proposition de table des matières
- Une description de la méthodologie envisagée pour atteindre les objectifs ;
- Un curriculum vitae du consultant, des références professionnelles et une liste de travaux connexes ;
- Une section financière de la proposition avec les éléments suivants :
 - Le taux quotidien des services professionnels
 - Le nombre de jours de services
 - Une estimation des taxes
 - Le total des frais et des coûts pour la réalisation du projet
- La proposition devra être signée par un(e) haut(e) dirigeant(e) de la firme ou par le/la consultant(e) indépendant(e)

Les expertises et compétences recherchées :

- La compréhension du mandat ;
- Une capacité démontrée dans le domaine de l'éducation internationale, notamment sur les marchés ciblés par les études ;
- Une capacité démontrée de livrer les analyses dans les échéanciers prévus.

*****NOTE IMPORTANTE*****

**L'ACUFC lance simultanément quatre (4) appels à proposition pour la production de rapports sur les occasions d'affaires en (i) France, au (ii) Mexique, au (iii) Sénégal et en (iv) Côte d'Ivoire.
Le soumissionnaire démontrant les expertises et les compétences recherchées pour la réalisation d'un ou plusieurs rapports pourrait présenter une seule soumission en indiquant clairement les pays ciblés.**

5. Critères d'évaluation

Critères	Valeur pondérée (%)
Niveau de connaissance du secteur de l'éducation postsecondaire français au Canada et au Mexique	20
Niveau de compréhension du mandat et des objectifs	10
Capacité démontrée d'effectuer des analyses et des rapports dans un environnement complexe et de faire des recommandations	15
Pertinence, validité et faisabilité des méthodologies proposées	25
Qualité de la soumission, complétude et pertinence du travail	15
Relation qualité/prix	15
Total	100

6. Livrable

La firme ou la personne spécialiste sélectionnée devra accomplir les travaux au plus tard le 25 juillet :

1. Un rapport final sur les occasions d'affaires présentant :
 - a. la démarche ;
 - b. Les éléments clés de l'analyse sommaire des marchés potentiels de l'éducation internationale pour les établissements membres de l'ACUFC ;
 - le tableau de présentation des occasions d'affaires présentant : • Le secteur d'activités (p. ex. : mobilité étudiante, mobilité enseignante, partenariats d'enseignement et de recherche, recrutements étudiants internationaux, coopération internationale) ; • Les régions/villes visées ; • La clientèle cible ; • Les partenaires potentiels
2. Une version du rapport final traduite en espagnol.

7. Échéancier prévu

Ce contrat débutera le **17 juin 2020** et se terminera le **25 juillet 2020** (voir calendrier ci-après).

Le budget maximal pour le projet est de **6 375 CAD**, tous frais inclus (frais professionnels et TVH). Les principaux jalons sont :

25 mai 2020	Envoi de l'appel d'offres
10 juin 2020	Date limite pour l'envoi de la proposition
17 juin 2020	Choix d'un expert-conseil
17 juillet 2020	Remise du rapport préliminaire en français à l'ACUFC
25 juillet 2020	Remise du rapport final en français et en espagnol

Autres considérations

1. L'ACUFC n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet d'une soumission et ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
2. La proposition retenue ne sera utilisée qu'à titre indicatif pour l'élaboration d'un contrat d'entente élaboré par l'ACUFC et cosigné par les deux parties.
3. Toute soumission ne satisfaisant pas à l'une ou l'autre des conditions ci-haut décrites sera jugée non conforme et sera automatiquement rejetée.
4. La soumission doit être rédigée en français. Le soumissionnaire doit assurer, à même les fonds du contrat, une correction d'épreuves effectuée par une firme professionnelle et la traduction du rapport en espagnol.
5. Tout matériel produit dans le cadre de ce projet appartient exclusivement à l'ACUFC.

8. Date limite de soumission

L'ACUFC désire entamer rapidement une discussion avec le soumissionnaire retenu afin de définir ensemble les solutions et actions qui seront mises en place.

Les offres de services devront être reçues au plus tard **le 10 juin 2020, avant 17 h (heure avancée de l'Est)**, par courriel ou par la poste à l'attention de :

Monsieur Antoine Julien
Directeur des relations internationales
Secrétariat national de l'ACUFC
223, rue Main, Ottawa (Ontario) K1S 1C4
613.244.7837 poste 109
1.866.551.2637
ajulien@acufc.ca